



SUPPLÉMENT GRATUIT
encarté dans Ventilo 495
de mars 2024

PAS LOIN
LOIN
TRÈS LOIN

VENTILO

COMMENT
je me suis
DÉBARRASSÉ
DE MA
VOITURE



1 Auto-moto

Aujourd'hui, la voiture thermique reste de loin le moyen de transport le plus utilisé. De plus, Marseille est l'une des villes les plus touchées par les embouteillages en France. De nombreuses conséquences négatives sont à déplorer, d'une part sur l'environnement et la santé (dégradation de la qualité de l'air, augmentation des émissions de CO2, sédentarité...), d'autre part sur l'économie avec l'engorgement des voies de circulation. Par ailleurs, le coût annuel de possession d'une voiture en France est de 6000 € (incluant l'amortissement du coût à l'achat, l'assurance, l'entretien, le stationnement, le carburant⁽¹⁾). Si on prend en compte le temps moyen passé à travailler pour acquérir une automobile et faire face à tous ces frais et le temps de conduite du véhicule, la vitesse de la voiture serait finalement de 6 km/h, soit celle d'un marcheur⁽²⁾. Dès lors, il convient de se demander « Est-ce que j'ai vraiment besoin d'une voiture ? »

Voitures possédées :

- » 100 000 voitures dans le grand centre de Ville de Marseille (du 1^{er} au 7^e, plus un bout du 8^e). Mais moins 7 000 en 10 ans
- » 360 000 pour toute la ville de Marseille
- » 1 049 000 voitures pour la Métropole
- » 50 % des trajets en voiture peuvent se faire en moins de 15 minutes à vélo

L'essor inquiétant des voitures « sans-permis » perpétue la dépendance à la voiture solo⁽³⁾, sans compter que les deux-roues thermiques ont augmenté à Marseille ces dernières années et engendrent des nuisances : bruit, émissions, risques d'accident, encombrement des trottoirs (6 000 deux-roues motorisés sont stationnés en centre-ville de Marseille). Même le remplacement des voitures thermiques par des électriques ne résout pas la plupart des nuisances (coût, encombrement) et se fait au détriment des autres usages.

2 Stationnement

La voiture reste immobile 95 % de son temps et de nombreuses places de stationnement sont occupées en permanence par des voitures ventouses, ce qui fait que 50 % des voitures en centre-ville ne sont pas utilisées : voilà qui explique la diminution de 10.000 places en centre-ville entre 2009 à 2019. À terme, en centre-ville, le stationnement dans la rue sera encore plus contraint (payant et verbalisé, fourrière) ; on observe déjà la suppression progressive du stationnement à cheval et ceux en amont des passages piétons. De plus,

les automobilistes doivent de plus en plus basculer sur des parking-relais et en « ouvrage » (souterrains, privés...) ou des parking-relais de la Métropole, situés aux abords des ville et parfois intégrés au sein de pôles d'échanges multimodaux (PEM). Ces parkings deviennent des HUB de mobilité (voitures, vélos, autopartage, covoiturage, IRVE, conciergerie, casier, zone de logistique du dernier km, recharges des véhicules, transports en commun...). C'est la fin de la voiture personnelle garée gratuitement devant chez soi.

3 La Villes'améliore

L'amélioration de la ville encourage à changer notre mobilité. Déjà 58 % des habitants d'AMP sont à moins de 10 minutes à pied d'un parc, jardin ou square public. La réduction de la vitesse des voitures améliore la qualité de l'air et la qualité de vie (ville à 30, autoroute à 110...), à quoi s'ajoute un centre-ville de Marseille en zone à faibles émissions (bien que peu contrôlé).

Les initiatives en faveur de la nature se multiplient (l'ombre d'un arbre abaisse la température du trottoir de 3° en moyenne) :

- » végétalisation des rues à Marseille (permis de végétaliser «Rue Jardin», remplacement des places de parking par des arbres et des jardins)

- » jardins partagés
- » le projet « Ruée Verte »

Sur le Vieux-Port depuis son réaménagement, le nombre de piétons

a doublé (qui se souvient des neuf voies de circulation sur le Vieux-Port ?)

Des événements réguliers encouragent à réinvestir l'espace public avec des modes actifs : «Au bout, la mer» sur la Canebière, la Voie est libre sur la Corniche... Et des fermetures exceptionnelles nous font prendre conscience du bien-être induit par l'absence des voitures : travaux, visite du Pape à Marseille...

(1) Mais le développement de l'écoconduite permet de réduire la consommation de carburant (jusqu'à 5 pleins/an) et de limiter les émissions de CO²
(2) Ivan Illitch, *Energie et équité*, 1971
(3) jeanneavelo.fr/2022/11/01/un-ami-qui-ne-vous-veut-pas-que-du-bien
(4) 30 minutes de marche ou de vélo correspond à une baisse de 24 % du risque de maladie cardiovasculaire et il est recommandé de faire 1h de marche/ jour
(5) Associations d'usagers et de mobilités actives (Collectif Vélos en Ville, 60

Millions de piétons, Marsmob/ Alternatiba, Les Boîtes à Vélo)
Fournisseurs de service de mobilité (Citiz, Deki- Bee's-Totem)
Experts et acteurs de la mobilité (Cerema, Maison de l'emploi de la Ville de Marseille, Gomet, L'Arbre-Mobile, Le Récif, Marsmob/ Alternatiba, Natural Solutions)
Services de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM), Région Sud, La Cité des Entrepreneurs

4 Ça marche!

La marche sera toujours le mode de transport le plus écolo : zéro CO², zéro €. De plus, marcher ou pédaler, c'est bon pour sa santé⁽⁴⁾ et pour celle des autres. Dans le centre-ville de Marseille, plus de 90 % des déplacements sont réalisés à pied.

- En moins 30' de marche, on peut aller :
- » du Vieux Port à ND de la Garde,
 - » de la Gare St Charles au Mucem,
 - » des Réformés à Castellane

On peut facilement changer ses habitudes et reprendre la marche pour amener ses enfants à l'école ou pour acheter son pain. D'ailleurs, des pédibus sont organisés pour amener collectivement les enfants à l'école, et c'est d'autant plus facile de s'y mettre si les itinéraires sont signalés, ombragés, libérés des obstacles et agrémentés de jardins et de bancs. Cela permet de se réapproprier les trottoirs : marche et

terrasses = lieux de rencontre. Il faut donc prévoir du mobilier urbain pour les piétons (bancs, zones d'ombre, distribution d'eau), éviter les conflits d'usages, développer des itinéraires ombragés (arbres, voiles, photovoltaïque). Ce serait une bonne idée que les collectivités aident les associations qui font la promotion de la marche et du vélo.

5 À bicyclette

La vitesse moyenne de déplacement en agglomération est de 14 km/h en voiture, 15 km/h à vélo et 17 km/h en vélo à assistance électrique. C'est pourquoi déjà 13 000 cyclistes sillonnent les rues de Marseille chaque jour. Et à 150 € / an, c'est le mode le plus économique après la marche. La pratique du vélo a été multipliée par 3 depuis 2009 grâce aux aménagements pour le vélo (pistes cyclables, arceaux pour le stationnement), aux aides diverses (aides à l'achat, à la location, forfait mobilité durable pour les employés qui se rendent au travail à vélo) et aux nouveaux outils numériques comme l'appli géovélo qui permet de trouver les meilleurs itinéraires.

Cela favorise un essor des ateliers vélo et des associations qui font la promotion du vélo :

- » cours de remise en selle, apprentissage des bonnes pratiques (sécurité, anti-vol)
- » nombreux événements tels que le challenge « Mai à vélo »

Les collectivités s'emparent du phénomène, à l'instar de la Métropole qui propose en location libre-service 2 000 vélos à assistance électrique répartis sur 200 stations (l'abonnement coûte 72 € / an) et en location longue durée, ce qui permet de s'initier à moindres frais au vélo électrique et au vélo cargo.

Les vélos cargos permettent de

transporter les enfants, les courses. Ils s'adressent aussi aux professionnels (livraison et artisans). Le label « Employeur Pro vélo » permet d'accompagner une entreprise qui souhaite développer les déplacements à vélo de ses employés. Mais on peut aussi se déplacer en trottinette, qui peut être plus facilement embarquée dans les transports en commun. Les trottinettes électriques en flotte libre coûtent environ 3,5 €/10 minutes. Mais attention aux conflits d'usage et aux incivilités. Les autres véhicules de déplacement personnel peuvent satisfaire les envies et besoins de tous : tricycle sénior, monoroue, skateboard électrique, segway.

6 En transports en commun

Même s'il comporte encore de nombreuses lacunes, le réseau de la RTM s'agrandit et s'électrifie, et les usagers du tramway ont été multipliés par deux en cinq ans. Pour les bus, il y a de plus en plus de voies réservées pour éviter les bouchons tels que le bus à haut niveau de service (BHNS Aix-Marseille, Luminy). Il existe des tarifs attractifs pour tous les publics : Pass libre circulation RTM pour les chômeurs, Pass Métropole

à 73 €/mois, ZOU et ZOU solidaire.

Les sites (Lepilote.com, SNCF connect) permettent de planifier les trajets, les correspondances, et d'acheter les titres de transport. Ils permettent également de basculer d'un mode à l'autre (voiture-bus-vélo...). L'idéal serait d'avoir un billet unique et accessible sur les portails avec tous les services de mobilité.

7 Autopartage

1 voiture partagée remplace 8 voitures et permet d'économiser 7 places de stationnement.

L'autopartage peut être informel avec ses voisins, sa famille, ses proches. Il peut aussi être organisé. Plusieurs offres peuvent répondre à votre demande : la coopérative Citiz ou les plateformes en ligne de particulier à particulier tels que Getaround.com. Si vous parcourez moins de 10 000 km par an, ces offres vous coûteront moins cher que d'avoir votre propre voiture.

Citiz propose 200 voitures en autopartage dans l'hypercentre à Marseille. Ce service particulièrement intéressant pour les entreprises et pour les trajets domicile-travail permet d'économiser 400 places de stationnement. Il existe des flottes d'autopartage dans certaines entreprises, et même au sein des nouvelles copropriétés (EUROMED).

9 Arrivée à destination

Et si la prochaine fois, on essayait un autre mode pour... faire ses courses, aller travailler ou à l'école, pour ses loisirs et ses vacances ?

Il existe des structures pour aider les entreprises et les particuliers à changer de mode tels que le conseil Mobipro de la Métropole, les associations vélo.

De nombreux dispositifs d'aide sont là pour vous encourager à changer de mode : aides de l'État, de la Région, de la Métropole, et forfait mobilité durable en entreprise.

8 Covoiturage

Le covoiturage permet de faire des économies et de réduire les nuisances (émissions, encombrement). C'est un complément et une alternative au transport en commun. Il peut être informel avec ses voisins, sa famille, ses collègues. Les services organisés de covoiturage mettent en relation les passagers et les conducteurs. Ils permettent de regrouper les offres pour assurer un meilleur service. De plus, ils permettent aux conducteurs de bénéficier d'une prime de l'État de 100 € pour 10 trajets effectués.

» Le service de la Métropole *Lecovoiturage* avec l'appli Karos qui offre une prime de 2 euros par trajet pour le conducteur et qui coûte 50 centimes au passager pour un trajet de moins de 30 kilomètres.

» Blablacar et Blablacar Daily pour les trajets de proximité. Il y a de plus en plus d'aménagements pour favoriser le covoiturage :

- » Aires de covoitages et places de stationnements dédiées
- » Des voies réservées (en projet entre Aix et Marseille)

Le projet

Soucieuse des enjeux de transition écologique, observatrice privilégiée des sujets de déplacements et d'accès aux lieux qui font et diffusent la culture, l'équipe de *Ventilo* s'est demandé comment informer ses lecteurs sur les problématiques de transport décarbonés, mais surtout des solutions qui préexistent mais qui nous semblent avoir un déficit de visibilité.

Pour cela, nous nous sommes entourés d'experts en la matière : Open Land (la fabrique de projets évolutionnaires), Natural Solutions et Julien Solé (L'Arbre-Mobile), afin d'organiser un atelier qui s'est tenu le jeudi 11 janvier 2024 au Récif, sur le thème de

la transition vers des mobilités bas carbone, intitulé « *Comment je me suis débarrassé de ma voiture ?* ». Était présent un panel d'acteurs et d'experts de la mobilité du territoire marseillais et de la Métropole⁽⁵⁾. Durant cet atelier, chaque participant a proposé des solutions — dans son domaine d'expertise ou d'action — sur des sujets aussi divers que la marche, le vélo et les mobilités actives, l'aménagement des espaces publics, les transports en commun, l'autopartage, le covoiturage, les livraisons... La matière grise ainsi produite a permis la conception de ce livret, ainsi que du poster mis en images par Joan Ceccaldi (Oaï of Life).

Projet soutenu par



VILLE DE
MARSEILLE

BHNS

VOIES RÉSERVÉES



TRANSPORTS EN COMMUN

USAGERS **x2** EN **5** ANS
TRAM & METRO

DE + EN + DE PISTES cyclables

ENFANTS COURSES LIVRAISONS

oh le SANG

le V' c'est le S'

2009 > 2019
10 000
PLACES EN MOINS

50% des voitures en centre-ville

NE SONT PAS UTILISÉES

VOITURES VENTOUSES

OUCH!

automobile **MAIS** IMMOBILE
95% de son **TEMPS**

STATIONNEMENT

MOTOS

123 **SOLEIL**

RISQUÉ & BRUYANT

EN Y

Marseille à jamais **CHAMPION** DES EMBouteillages **TEMPS PERDU**

I ♥ VÉLO CARGO

2 000 VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE RÉPARTIS SUR **200** STATIONS

nombreux ATELIERS



VÉLO & cours de remise en selle

La V' c'est LA HESS



en moyenne **150** €/AN

Pour **ALLER PLUS LOIN**

LA NUIT, LE WEEK-END...

- PERPÈTE
- CAYENNE
- Bab El Oued
- PÉTAOUCNOCK
- MON BLED

7

AUTO PARTAGE

AVEC la Mif' les potes les collègues

L'ombre d'un arbre abaisse la température du trottoir de

-3° en moyenne

particulier
particulier

Pour moins de **10 000** km/an

→ autopartage

MOINS CHER que la voiture perso.

LOCATION

1 **PARTAGÉE** = 8 **PERSO.** = 8 PLACES DE STATIONNEMENT économisées

PLUS BELLE LA VILLE

3

QUI? se souvient des **9** VOIES sur le **Vieux-Port**

& DEPUIS **x2** à pied **x3** à vélo

ZFE

WESH! LA ZONE à faibles émissions

COMMENT je me suis **DÉBARRASSÉ** DE MA **VOITURE**

J'♥ LA BAGNOLE À TOUT QUEL PRIX? COMBIEN?!

DOULOUREUSE
+Achat
+Carburant
+Assurance
+Entretien
+Stationnement
= **CHER/AN**

1

MON VI...

CIAO GATÉ



VITESSE MOYENNE EN AGGLOMÉRATION

14 Km/h

15 Km/h

17 Km/h

Dans le centre-ville de Marseille PLUS DE **90%** des déplacements sont réalisés **PÉDIBUS (À PIED)**

100% gratuit

C'EST TOUT BÉNÉF FRATÉ

MARCHE À PIED
ZÉRO CO2
+ **ZÉRO EUROS**
= **WALLOU**

ÇA MARCHE!

4

SANS BAGNOLE LA FÊTE EST PLUS FOLLE

AU BOUT, LA MER! LA VOIE EST LIBRE

30 MINUTES de marche ou de vélo

BAISSE DE **24%** risque de maladie cardiovasculaire

Vieux Port → Bonne Mère
Gare St Charles → Mucem
Réformés → Castellane
MOINS DE **30 MIN** DE MARCHÉ

BICYCLETTE

3x+ à MARSEILLE DE VÉLOS depuis 2019

COVOITURAGE

AVEC les voisins la famille les collègues

voies dédiées prime métropole



oh mon GATÉ!



ALORS ON CHANGE DE MODE?

Tu peux la garder mon beu'

DÉTAILS & DATAS AU VERSO